

REVUE ÉDITÉE AVEC LE CONCOURS DES CHAMBRES SYNDICALES FEDELEC

COLLOQUE
AVENIR

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE : LE BAROMÈTRE 2024 DE L'ONSE

PARTENAIRES

EDF
ECOLOGIC
INTUIS
LEGRAND...

PRO TV

L'Observatoire National du
Réemploi et de la Réutilisation

PROFESSION

N°24. PRINTEMPS

ELECTRICIEN TRONICIEN

SALON

RENDEZ-VOUS À BATIMAT
DU 30 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2024 !

[WWW.FACEBOOK.COM/FEDELEC.FR](https://www.facebook.com/FEDELEC.FR)



Fonds d'Assurance Formation
des Chefs d'Entreprise Artisanale

Artisans et Commerçants de l'électronique et de l'électroménager

Plus seulement les stages techniques pointus, car la maintenance de second niveau se réduit et se concentre.

Mais aussi des formations techniques plus larges sur les nouvelles gammes de produits, afin de permettre à l'artisan de connaître l'utilisation, la connectique et le premier diagnostic du maximum de produits.

Des formations pour répondre aux marchés développés par le numérique, la TNT, les opérateurs Internet.

Les techniques de **vente spécifiques aux produits** de l'électronique et de l'électroménager, en magasin, mais aussi chez le client et en collectivité.

La valorisation et la **vente des services** proposés par l'artisan.

La stratégie des entreprises : comment faire les bons choix pour l'avenir de son entreprise ?

Face à des telles mutations :

NE PAS ÉVOLUER, C'EST DISPARAITRE !

Forte de cette conviction, **FEDELEC se mobilise sur une priorité :**

LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS



14 Rue Chapon
CS 81234

75139 PARIS CEDEX 03

Tél. : 01 53 01 05 22

www.fafcea.com

Pourquoi ?

Se former, c'est acquérir les nouvelles compétences **nécessaires au maintien et au développement** de votre entreprise.

Comment ?

Grâce au FAFCEA, le fonds qui aide au **financement de vos stages** et de ceux de votre conjoint.

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE PÔLE FEDELEC DANS VOTRE RÉGION

Sommaire

5 Edito

Label QualiRépar : Est-ce que je démarre ?
Par Gilles SAINT-DIDIER, Vice-Président de FEDELEC,
Délégué national à la promotion de la réparation 5

6 Partenaires

Résultats annuels 2023 : EDF confirme son engagement
pour le développement durable 6

ECOLOGIC - e-reemploi : votre plateforme de dons
d'équipements inutilisés 8

Le **Syndicat de l'éclairage** renforce ses structures
et sa représentation 10

Guide **AfE** des bonnes pratiques pour les installations
d'éclairage domestique 10

LEGRAND, Le partenaire des professionnels et
des acteurs de la Sobriété énergétique 11

INTUIS - L'hiver n'est pas terminé : 5 radiateurs qui
redéfinissent le confort 12

14 Pro TV

Colloque « avenir de la TNT » : la 4K est arrivée ! 14

TDF - La TNT a toujours une longueur d'avance
et de belles perspectives d'avenir 15

Un tour de France du colloque « Avenir de la TNT 4K » 16

ADEME - **ORR** - L'Observatoire National du Réemploi
et de la Réutilisation 17

FEDELEC - Une enquête sur les pièces détachées :
neuves ou d'occasion ? 20

22 Sécurité

Sécurité électrique : le baromètre 2024 de l'**ONSE** 22

26 Salons

Rendez-vous à **BATIMAT** du 30 septembre
au 3 octobre 2024 ! 26



6 EDF confirme son engagement pour le développement durable



12 INTUIS 5 radiateurs qui redéfinissent le confort



14 Colloque « avenir de la TNT » : la 4K est arrivée !



26 Rendez-vous à Batimat du 30 septembre au 3 octobre 2024 !

Encarts libres

Supplément Fédélette

Revue éditée avec le concours de :
CSAE - FEDELEC Île de France,
COPRATel - FEDELEC 67,
SAMEEE - FEDELEC 27,
Adhérents de FEDELEC - Fédération
Nationale des Professionnels de
l'Électricité et de l'Électronique
www.fedelec.fr

Rédaction :
Rédactrice en chef : Valérie Picton
E-mail : info2014@fedelec.fr

Administration :
Communications et Partenariats
1 place Uranie
94345 JOINVILLE LE PONT CEDEX
Tél : 01.43.97.31.30

Maquette et impression :
Imprimerie Sodal - 20 route de Villandraut
CS 40001 - 33213 LANGON Cedex

Liste des annonceurs :
FAF CEA (P.2) - FEDELEC (P.4)
ENEDIS (P.7) - PREVENTICA (P.9) - ECOSYSTEM (P.27)
AG2R LA MONDIALE (P.28)

ISSN 2275-6434



FEDELEC

PROFESSIONS ELECTRICIENS ELECTRONICIENS

La Fédération Nationale
des Professionnels Indépendants
des métiers de ...

- Electricité
- Electronique
- Equipements
- Sécurité
- Communications
- Maîtrise de l'énergie
- Electroménager
- Multimédia
- Installation
- Réparation-SAV...

Réunir
Inform
Former
Conseiller
Représenter
Défendre
Promouvoir...

ADHÉRENTE

cnam
FABRICATION & SERVICES

www.fedelec.fr

AFFILIÉE
U2P union
des entreprises
de proximité

Label QualiRépar : Est-ce que je démarre ?



**Par Gilles SAINT-DIDIER, Vice-Président de FEDELEC,
Délégué national à la promotion de la réparation**

Depuis leur création, le Label QualiRépar et le bonus réparation avaient provoqué beaucoup d'interrogation et peu d'adoption par nos TPE.

Conscients au premier chef des difficultés, tous les délégués et instances de FEDELEC les ont fait valoir auprès des éco-organismes depuis plusieurs années : surcharge de travail, processus coûteux et lourd de labellisation, recherche de

l'éco-organisme, éligibilité du produit, adaptation facture, suivi des démarches...

FEDELEC milite aussi dans plusieurs instances en particulier le CNR, Conseil National de la Réparation (éco-organismes, constructeurs, professionnels de la réparation, Ademe, structures représentatives, parlementaires...).

Elle y défend les intérêts des artisans et TPE, propose des solutions adaptées, et on constate aujourd'hui plusieurs avancées notables.

Jugez plutôt ! Le délai de remboursement au professionnel est passé de 1 mois à 15 jours. De très nombreux bonus ont doublé : aspirateurs, téléviseurs, lave-linge, lave-vaisselle. De nouveaux produits sont éligibles au bonus, tels que les climatiseurs mobiles, fours à micro-ondes, certains ordinateurs et robots ménagers...

Les procédures de remboursement des bonus sont maintenant harmonisées entre les deux éco-organismes et les demandes se feront sur un portail unique à partir de juillet 2024.

Côté QualiRépar, la grande nouveauté pour nous est la création d'un parcours de labellisation allégé destiné aux artisans, avec la réalisation d'un audit documentaire (et non sur site) et un coût réduit (participation de 200€ HT).

Il reste bien sûr encore quelques points de vigilance et FEDELEC reste mobilisée.

Désormais le client acceptera plus volontiers une réparation moins chère, d'autant qu'il sera sensibilisé par les campagnes de communication en cours sur le bonus réparation.

Ce « nouveau bonus » participe au développement de la réparation, un des chevaux de bataille de FEDELEC depuis de nombreuses années.

Alors ? ...OUI, je démarre, le label QualiRépar ! ■

Résultats annuels 2023 : EDF confirme son engagement pour le développement durable



EDF a publié ses résultats annuels, marqués notamment par une production nucléaire en France en forte progression, une bonne performance opérationnelle d'ensemble et une nouvelle politique commerciale. Le Groupe s'est en particulier attaché à développer la décarbonation des usages de l'électricité et la production d'électricité bas carbone.

ACCOMPAGNER LES CLIENTS DANS LA RÉDUCTION DE LEUR EMPREINTE CARBONE

Les 12,4 millions de tonnes d'émissions de CO₂ évitées par les clients en 2023 traduisent l'action d'EDF auprès de ses clients, en faveur de plus de sobriété et d'électrification des usages. Le nombre de pompes à chaleur installées est en hausse de 30 %, ainsi que celui des installations photovoltaïques en toiture et ombrières de parking, en hausse de 60 %. Dans la mobilité électrique, le nombre de points de charge déployés ou gérés a progressé de 21 %.

PRODUIRE PLUS D'ÉLECTRICITÉ BAS CARBONE

1^{er} investisseur et 1^{er} producteur mondial d'électricité décarbonée disponible à la demande et à chaque instant, avec 434 TWh en 2023, soit 93 % de sa production, EDF a une intensité carbone parmi les plus faibles au monde de 37 gCO₂/kWh, en baisse de 26 % par rapport à 2022.

En France, la hausse de 41,4 TWh de la **production nucléaire** à 320,4 TWh, dans le haut de l'estimation annoncée pour l'année, reflète la très bonne performance opérationnelle. Ce redressement s'explique par la maîtrise des chantiers de réparation de la corrosion sous contrainte et des arrêts de tranches grâce à l'efficacité et la réactivité des équipes conduisant à une meilleure disponibilité du parc. 46 réacteurs étaient disponibles début janvier 2024, représentant 50 GW. 15 des 16 réacteurs les plus sensibles au phénomène de corrosion sous contrainte sont réparés à fin 2023 et le dernier sera traité lors de sa visite décennale qui commence en février 2024. De plus, le programme 2023 de

contrôles des soudures réparées lors de la construction a été finalisé. Les estimations de production nucléaire en France sont confirmées dans les fourchettes 315-345 TWh pour 2024, 335-365 TWh pour 2025 et 2026. EDF poursuit en outre le développement de ses nouveaux projets nucléaires en France (Flamanville 3, EPR2) et à l'étranger (Grande Bretagne, République Tchèque...).

Côté **hydraulique**, la hausse de 6,3 TWh de la production en France à 38,7 TWh s'explique par des taux de disponibilité élevés et de meilleures conditions hydrauliques.

La hausse de 14 % de production **éolienne et solaire** à 28,1 TWh est due notamment aux nouvelles capacités installées (dont Al Dhafra - 2,1 GW), pour atteindre 15,1 GW nets. Le portefeuille de projets éoliens et solaires est également en hausse de 15 %, à 98 GW bruts.

EDF poursuit la décarbonation de la production **thermique** avec la conversion à la biomasse liquide de la centrale au fioul de Port Est (212 MW) permettant une production d'EDF 100 % renouvelable à la Réunion.

Le groupe a défini de **nouvelles ambitions** de réduction d'émissions de CO₂ avec l'objectif d'atteindre zéro émission nette de CO₂ à horizon 2050.

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les raccordements par Enedis d'installations d'énergie renouvelable progressent d'environ 120 % et ceux des bornes de recharge de véhicules électriques de 80 %.

Les investissements d'Enedis, EDF SEI (Systèmes Énergétiques Insulaires) et



Electricité de Strasbourg sont en hausse de 11 % en lien essentiellement avec celle des raccordements et la transition énergétique.

L'électricité a été rétablie en 5 jours pour 95 % des clients après la tempête Ciarán. Le seuil du million de compteurs numériques installés par EDF SEI a été franchi à fin 2023.

Enedis a été reconnue 1^{ère} grande entreprise à mission du secteur de l'énergie en juin 2023.

DÉVELOPPER LES SOLUTIONS DE FLEXIBILITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Ces solutions passent par :

- les STEP hydrauliques, comme celle de Hatta aux Emirats Arabes Unis (250 MW - 1 500 MWh de stockage) en contrat d'ingénierie, celle de Vouglans Saut-Mortier en France (87 MW) ;
- la forte hausse de 0,8 GW du portefeuille de projets de stockage sécurisés (à 1,7 GW à fin 2023) ;
- les projets de batteries (comme au Royaume-Uni pour 173 MW et en Afrique du Sud pour 257 MW) ;
- la nette hausse de 33 % des stations de recharge intelligentes exploitées, notamment par Izi Smart Charge pour les véhicules électriques en fonction des contraintes du réseau. ■

Qui mieux que vous pour bâtir la nouvelle France électrique ?

Rejoignez la **Team France Électrique**
et branchez les grandes compétitions
sportives au réseau d'électricité
pour contribuer à réduire leur impact
environnemental* et faire vibrer
votre région !
2 900 offres en CDI et en alternance
à pourvoir.

enedis

**Bienvenue dans
la nouvelle France électrique**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* Plus d'informations sur www.enedis.fr/branchonslesstades



Team = Equipe.



e-reemploi : votre plateforme de dons d'équipements inutilisés

Ecologic lance e-reemploi.eco, un nouveau service en ligne pour faciliter la mise en relation entre les structures donatrices et les acteurs du réemploi.

Offrir une seconde vie, favoriser l'entraide, limiter le gaspillage, préserver la planète, créer de l'emploi : tels sont les objectifs de la plateforme *e-reemploi.eco*, un nouveau service d'Ecologic visant à favoriser le don et le réemploi, en facilitant les démarches et la mise en relation entre les parties prenantes.

e-reemploi.eco, c'est aussi un engagement concret de l'éco-organisme pour répondre à ses missions sur le réemploi, instaurées par la loi AGECE.

DONNER DES ÉQUIPEMENTS INUTILISÉS ET TROUVER DES BÉNÉFICIAIRES ENGAGÉS À PROXIMITÉ

Grâce à *e-reemploi.eco*, Ecologic est un facilitateur pour :

- mettre en relation les organisations (entreprises, collectivités, établissements publics, clubs, fédérations sportives...) et celles spécialisées dans le réemploi sur votre territoire,
- faciliter la prise en charge de la collecte et du transport du don à destination d'organisations ayant une activité de réemploi au niveau local,
- assurer que le don profite à une structure locale référencée par Ecologic, ayant une activité de réemploi,

- et d'assurer le suivi et la traçabilité (certificats de cession) des dons.

Les produits concernés sont les équipements électriques & électroniques (voir encadré), les articles de sport & loisirs ainsi que les articles de bricolage & jardinage thermiques.

UNE DÉMARCHÉ ENTRE PROFESSIONNELS

Ce service web, **ENTIÈREMENT GRATUIT**, est proposé exclusivement à toutes les entreprises, collectivités, établissements publics, clubs, fédérations sportives... pour favoriser les démarches de dons entre organisations professionnelles. *e-reemploi* se repose sur un réseau de plus de 400 structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Pour adhérer à la démarche, toute organisation doit se créer un compte et s'inscrire sur la plate-forme, soit en tant que "donateur" (profil "entreprise"), soit en tant que "bénéficiaire" (profil "structure ayant une activité de réemploi"). Puis, en quelques clics, chacune peut avoir accès à une cartographie des structures de l'ESS, au catalogue des dons, aux déclarations des quantités d'équipements à réemployer ou à réutiliser, demander des enlèvements, suivre leurs demandes... ■

EcoLogic



POURQUOI DONNER POUR RÉEMPLOYER ?

Donner, c'est :

- Offrir une seconde vie aux équipements,
- Réduire significativement leur impact environnemental (limiter le gaspillage, préserver les ressources naturelles...) et votre empreinte environnementale
- Contribuer à dynamiser le réemploi dans les territoires (favoriser l'entraide, la solidarité, les interactions sociales, créer de l'emploi...)

LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES POUVANT ÊTRE DONNÉS SUR E-REEMPLOI

1. Gros appareils électroménagers
2. Petits appareils électroménagers
3. Équipements informatiques
4. Équipements de télécommunication
5. Matériel grand public
6. Distributeurs automatiques
7. Instruments de surveillance et de contrôle
8. Dispositifs médicaux
9. Jouets, équipements de sport et de loisirs
10. Outils électriques et électroniques



Pour en savoir plus et s'inscrire :
<https://www.e-reemploi.eco/>



SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

SE RENCONTRER

STRASBOURG

18 > 20 JUIN

LYON

08 > 10 OCT.

SE CONNECTER

**Webinars, Magazine
Annuaire, Podcasts**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
preventica.com

Code invitation : SL12

[ECHANGES] ET [INSPIRATIONS]

Depuis 25 ans, Préventica vous offre toutes les ressources pour l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail dans votre entreprise.

Nous vous accompagnons au quotidien grâce à une offre exceptionnelle de contenus en ligne, et par l'organisation de deux événements chaque année.

www.preventica.com

Le Syndicat de l'éclairage renforce ses structures et sa représentation



Le conseil d'administration du Syndicat de l'éclairage, réuni le 29 novembre dernier, a procédé au renouvellement de sa représentation auprès de la filière.



*Dominique Ouvrard,
Délégué Général*

- M. Dominique Ouvrard est nommé Délégué Général.
- M. Emmanuel Gagnez, Président Directeur Général de la société Sammode, devient 1^{er} Vice-Président, afin de représenter le syndicat avec les mêmes prérogatives et responsabilités que le Président Julien Arnal.
- M. Christophe Bourges, Président Directeur général du groupe ZUMTOBEL, a été nommé Vice-Président avec en particulier la mission de faciliter l'intégration des nouveaux membres, déterminés à défendre les valeurs de l'organisation et à participer aux actions communes.
- M. Éric Drivon, Directeur Général de Ridi France, a été à l'unanimité coopté pour intégrer le conseil d'administration, et devenir trésorier en juin prochain, à l'issue du mandat de M. Gagnez.

DES GROUPES DE TRAVAIL AU CŒUR DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Enfin, les premières sessions de sept nouveaux groupes de travail ont été lancées. Chaque GT compte en moyenne une vingtaine d'entreprises participant ce qui démontre un réel engagement des industriels pour l'inclusion de cette industrie dans les problématiques actuelles.

En constante innovation, acteurs majeurs de la transition environnementale et du numérique dans le bâtiment et les espaces extérieurs, les fabricants du syndicat entendent apporter des réponses et solutions fiables et pérennes, avec l'ensemble des partenaires de la filière, et au bénéfice des maîtres d'ouvrage.

Les 7 groupes de travail :

- Analyses du cycle de vie (ACV) / Profil environnemental produit (PEP

EcoPassport)

- Ecoconception / Remplacement des sources
- Réparabilité / Réemploi
- Restaurer la valeur
- Smart Lighting / Pilotabilité
- Solaire
- Technique, Règlementaire et Normatif



Guide AFE des bonnes pratiques pour les installations d'éclairage domestique



La LED étant désormais le seul type de lampe disponible pour l'éclairage intérieur, l'AFE veut sensibiliser les professionnels et le grand public aux notions à connaître pour réaliser un éclairage de qualité.

Un guide très complet est en préparation et doit paraître prochainement. Il s'adressera prioritairement aux installateurs, bureaux d'études et architectes.

Dans l'attente, une synthèse de ce guide, qui peut servir à informer et sensibiliser les utilisateurs, est téléchargeable sur le site de l'AFE. ■



Sommaire :

- 1. Qualité d'éclairage, de quoi parle-t-on ?**
 - 1.1. Les différentes sources de lumière
 - 1.2. Les qualités d'un bon éclairage
- 2. Les appareils d'éclairage**
 - 2.1. Le choix du luminaire
 - 2.2. Le choix de la lampe
- 3. Gestion de l'éclairage**
 - 3.1. Les nouvelles opportunités proposées par la technologie LED en matière de gestion d'éclairage
 - 3.2. La gestion d'éclairage, un moyen d'économiser l'énergie
- 4. Normes et règles existantes**
- 5. Comment obtenir l'éclairage souhaité**
 - 5.1. Conseils d'éclairage par pièces
 - 5.2. Quelques illustrations pour les différentes pièces du logement
- 6. Amélioration de son installation d'éclairage**
 - 6.1. Pour mieux y voir
 - 6.2. Pour moins consommer d'énergie

Pour télécharger gratuitement le guide : https://www.afe-eclairage.fr/?page_id=3690

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Legrand, Le partenaire des professionnels et des acteurs de la Sobriété énergétique



Legrand se mobilise aux côtés des professionnels qui proposent à leurs clients d'être acteurs de leur propre consommation énergétique.

Permettre à ses clients de réguler et ajuster la température de leurs logements, pouvoir contrôler leur consommation à distance afin d'éviter le débordement de facture & maîtriser son budget est l'engagement que Legrand prend auprès de ses clients professionnels.

Thermostat Intelligent connecté
Netatmo pour chaudière et
pompe à chaleur - saillie



Thermostat tactile connecté
Smarther with Netatmo pour
gestion du chauffage

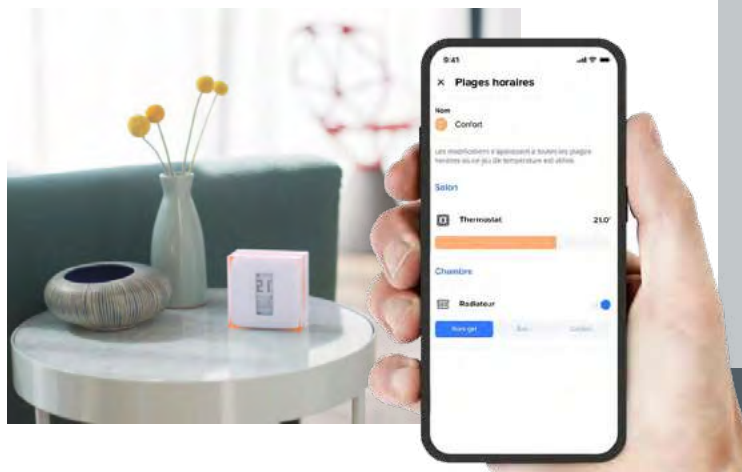
Les Thermostats Legrand connectés Intelligent de Netatmo / Smarther with Netatmo sont la solution efficace pour ajuster la température de son logement : des outils aussi simples à installer qu'à utiliser et qui permettent de réaliser jusqu'à 15% d'économies* d'énergie (chiffres ADEME).

Avec l'application Home + Control, il est possible de faire piloter à son client la température de son logement depuis son smartphone et de l'ajuster en temps réel. Plus besoin de régler les radiateurs un par un, un pilotage global de la température est centralisé directement sur l'application.

* Pour une facture de 1400 € / an Le thermostat Intelligent de Netatmo fait réaliser au consommateur une économie de 210 € / an pour une maison chauffée au gaz.

À PROPOS DE LEGRAND

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel en fait une référence à l'échelle mondiale. Capitalisant sur des évolutions technologiques et sociétales qui ont un impact durable sur les bâtiments, Legrand a pour raison d'être d'améliorer les vies en transformant les espaces où les gens vivent, travaillent et se rencontrent avec des infrastructures électriques et numériques et des solutions connectées qui sont simples, innovantes et durables. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, le Groupe poursuit sa stratégie de croissance rentable et responsable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits à plus forte valeur d'usage (segments à plus forte croissance : datacenters, offres connectées, programmes d'efficacité énergétique). Legrand a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 7,0 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment au CAC 40 et au CAC 40 ESG. (code ISIN FR0010307819).



<https://www.legrand.fr>

L'hiver n'est pas terminé : 5 radiateurs qui redéfinissent le confort



Depuis quelques mois, le temps est changeant, avec des alternances de périodes fraîches et de périodes chaudes. Quoi qu'il en soit, afin de maintenir une chaleur confortable et économique à l'intérieur, le groupe intuis propose 5 radiateurs alliant performance, technologie et style.

ACTIFLO - NOIROT

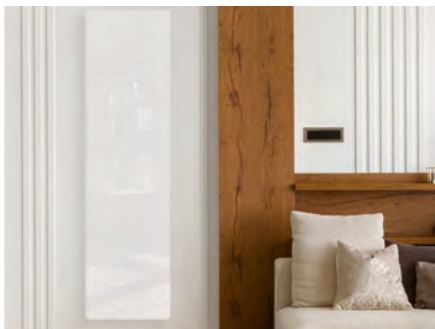
Actiflo est le nouveau radiateur à inertie fluide Noirot, créant une chaleur durable, douce et homogène. Son design légèrement galbé et sa construction en aluminium associée à des joues latérales en acier lui confèrent une grande robustesse et garantissent une stabilité et une homogénéité de sa teinte dans le temps. De plus, ces matériaux favorisent une bonne répartition de la chaleur dans toute la pièce.



Son œil de détection de présence couplé à une fonction d'auto-apprentissage optimise la consommation d'énergie et limite les gaspillages.

CAMPAVER NATIV - INTUIS SIGNATURE

Parfait mariage entre design et efficacité, la brillance et la transparence de Campaver se déclinent selon l'air du temps. Les angles arrondis et le verre dépoli donnent une touche design à un intérieur.



HUG NATIV - INTUIS SIGNATURE

Avec ses 2 barres porte serviettes généreuses et ajustables, le radiateur HUG répond au besoin d'accrochage. Le HUG ne dispose pas de soufflerie pour respecter



le silence et amoindrir l'épaisseur. La fonction « smart boots activable » permet de le mettre en chauffe en marche forcée sur la plage horaire sélectionnée, au moment de la douche par exemple, pour une montée rapide en température.

BELADOO NATIV - INTUIS

Connecté et très compact, le nouveau Beladoo nativ reprend les codes des radiateurs traditionnels et les modernise. Ses 4 géométries « gain de place » permettent de résoudre tous les problèmes d'encombrement. C'est un radiateur à inertie fonte active qui produit en permanence une chaleur douce et enveloppante.



BELADOO nativ présente les fonctionnalités d'économie d'énergie les plus avancées recommandées dans le cadre des CEE (certificats d'économie d'énergie) et des rénovations DPE. Beladoo nativ est certifié NF performance 3 étoiles + 1 œil.

Avec cette nouvelle génération nativ les Beladoo se synchronisent

automatiquement pour faciliter le réglage et la connexion à l'application intuis connect with Netatmo est simplifiée.

CALIDOO NATIV - INTUIS

Le CALIDOO nativ est le premier radiateur de sa génération à être adapté au nouveau climat qui favorise l'utilisation responsable de l'électricité décarbonnée. Il est particulièrement bien adapté aux hivers plus doux et aux maisons mieux isolées. Le CALIDOO nativ est un nouveau radiateur design et connecté avec un cœur de chauffe en fonte et triple éléments chauffants pour une juste répartition entre inertie et réactivité.



Innovation citoyenne : Calidoo nativ est le seul radiateur de sa génération à proposer un effacement automatique des heures de pointes afin de soulager le réseau et effectuer des économies d'énergie. Concrètement, en période de grands froids grâce à l'auto-effacement, Calidoo nativ réduit sa consommation de 60% pendant les heures de pointes, sans compromettre le niveau de confort grâce à la réserve de chaleur préalablement accumulée par le bloc de fonte. Et pendant les périodes de douceurs, Calidoo nativ privilégie le mode réactif qui n'utilise que 40% de la puissance pour mieux tenir compte des apports gratuits (ensoleillement, activité humaine) qui peuvent couvrir jusqu'à 30% des besoins de chaleur. Calidoo nativ est certifié NF performance 3 étoiles + 1 œil, un niveau de certification recommandé dans le cadre des DPE. ■

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ACTIFLO – NOIROT

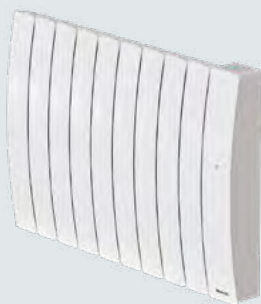
Fonctions thermostat :

- Régulation électronique ultra précise
- Auto-planning - programmation automatique, disponible en mode non connecté
- Détection de présence et de fenêtre ouverte
- 3 programmes pré enregistrés pour une mise en chauffe à heures fixes : P1 (matin et soir), P2 (matin, midi et soir) et P3 (toute la journée) + 3 programmes libres
- Verrouillage des commandes pour éviter toute modification des réglages
- Connectable avec ajout du module intuit connect with Netatmo
- Fil pilote 6 ordres

Caractéristiques techniques :

- 594 x 575 mm, 1000W, 16,2kg
- 834 x 575 mm, 1500W, 21,6kg
- 1074 x 575 mm, 2000W, 27,1kg
- 133 mm d'épaisseur
- Chaînette anti-basculement
- Garantie 3 ans

À partir de 379€



HUG NATIV – INTUIS SIGNATURE

Fonctions thermostat :

- Réduction automatique de la consommation pendant les heures de pointes
- Détection des fenêtres ouvertes et d'absence
- Précision de réglage au dixième de degré
- Programmation journalière et hebdomadaire
- Connectable avec l'application intuit Connect with Netatmo

Caractéristiques techniques :

- Puissance : 1000W
- Poids : 33,5kg et 37,5kg (en version céramique)
- Finitions : Terre de Mars, Marbre blanc, Ardoise blanche, Brut de lave, Reflet
- Dimensions : 450x1650 mm

À partir de 2028€ HT + option barre supplémentaire à 99€ HT



CAMPAVER NATIV – INTUIS SIGNATURE

Fonctions thermostat :

- Réduction automatique de la consommation pendant les heures de pointes
- Détection des fenêtres ouvertes et d'absence
- Précision de réglage au dixième de degré
- Programmation journalière et hebdomadaire
- Connectable avec l'application intuit Connect with Netatmo

Caractéristiques techniques :

- Puissances : 1000W, 1500W ou 2000W*
- Poids : de 16kg à 35,5kg*
- Finitions : Noir astrakan, Lys blanc, Reflet**
- Dimensions :
 - Horizontal : de 820x565 mm à 1222x565 mm
 - Vertical : de 450x1650 mm à 550x1650 mm
 - Plinthe : de 1222x312 mm à 1600x312 mm

* Selon le choix du modèle (horizontal, vertical ou plinthe)

** Uniquement disponible en dimension verticale

À partir de 1390€ HT



BELADOO NATIV – INTUIS

Fonctions thermostat :

- Détection des fenêtres ouvertes et d'absence
- Précision de réglage au dixième de degré
- Programmation journalière et hebdomadaire, ...

Caractéristiques techniques :

- Puissances :
 - Horizontal : de 750 à 2000W
 - Vertical : de 1000 à 2000W
 - Bas : de 750 à 1500W
 - Plinthe : de 750 à 1500W
- Dimensions :
 - Horizontal : de 447x603 mm à 927x603 mm
 - Vertical : de 407x1485 mm à 487x1485 mm
 - Bas : de 687x415 mm à 1007x415 mm
 - Plinthe : de 847x309 mm à 1087x309 mm
- Finitions : blanc lisse satiné et anthracite texturé

À partir de 710€ HT



CALIDOO NATIV – INTUIS

Fonctions thermostat :

- Détection des fenêtres ouvertes et d'absence
- Précision de réglage au dixième de degré
- Programmation journalière et hebdomadaire, ...

Caractéristiques techniques :

- Puissances :
 - Horizontal : de 750 à 2000W
 - Vertical : de 1000 à 2000W
 - Plinthe : de 750 à 1500W
- Dimensions :
 - Horizontal : de 462x595 mm à 1182x595 mm
 - Vertical : de 422x1480 mm à 502x1480 mm
 - Plinthe : de 942x313 mm à 1262x313 mm
- Finitions : blanc lisse satiné et anthracite texturé

À partir de 740€ HT



Colloque « avenir de la TNT » : la 4K est arrivée !



Eric Wetzel

La 4K sur la TNT aura une influence économique certaine et va concerner le grand public, mais aussi plusieurs acteurs économiques tels que bailleurs sociaux ou gérants de collectivités. L'arrivée de la 4K marque les débuts de la modernisation de la TNT, mais mène aussi à une réflexion sur sa mise en œuvre et sur son avenir.



La 3^{ème} troisième édition du colloque « avenir de la TNT » s'est tenue le 14 novembre 2023 à la Maison de la Chimie à Paris. FEDELEC était comme de coutume invitée et Eric WETZEL, Président de la commission antennes de la Fédération, a participé à une table ronde et aux débats. Le colloque s'est organisé autour d'une forte actualité : depuis le début de l'année 2024, la TNT en Ultra Haute Définition (UHD) arrive progressivement sur nos écrans. Quelles sont les offres développées ? Quelles sont les incidences sur la réception individuelle et collective terrestre, mais aussi satellite ? Comment va s'organiser la cohabitation entre les réseaux télécom et la TNT, sans oublier la TNT nomade avec la 5G broadcast ?

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Le 23 janvier 2024, la première vague de passage à l'UHD a concerné l'Île-de-France, les agglomérations de Bordeaux (33), Nantes (44), Angers (49), St Nazaire (44) et La Roche-sur-Yon (85) ainsi que la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion et Mayotte. Il est ensuite prévu que l'UHD soit progressivement lancée sur les émetteurs principaux jusqu'au mois d'avril, puis sur les émetteurs secondaires d'ici fin juin. Objectif : équiper 90% du territoire pour les Jeux Olympiques. Les

10% restants correspondent à de petits émetteurs pour lesquels il faudra réaliser beaucoup de travaux d'adaptation.

FRANCE TÉLÉVISIONS OUVRE LE BAL

Suite à l'accord donné par l'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique), les chaînes France 2 et France 3 ont été autorisées à diffuser en UHD sur la TNT. Elles occupent respectivement les positions 52 et 53 en métropole (22 et 23 pour les départements d'outre-mer).

« En UHD, l'image est beaucoup plus immersive », explique Eric WETZEL, « et, sous réserve bien sûr d'avoir un téléviseur compatible, on pourra les comparer car les deux modes de diffusion cohabiteront. »

Sur les équipements 4K, France 2 UHD se positionnera automatiquement sur le canal 2 et France 2 HD ira en 52. France 3 UHD devrait pour le moment rester en position 53, car se pose le problème des coupures régionales qui ne pourra pas être réglé tout de suite. De même, cette chaîne en UHD devrait émettre uniquement pendant la période olympique.

Côté programmes, dans un premier temps, priorité est donnée au « live » en qualité 4K. Pour les films, il faudra attendre un peu, même s'il en existe

quelques-uns et que des transferts de HD en UHD sont prévus.

Après France Télévisions, M6 et TF1 devraient à leur tour passer à l'UHD.

QUEL MARCHÉ POUR LES PROFESSIONNELS ?

Auprès des particuliers, pas de gros dépannages en vue. Au niveau du matériel, 70 à 75% des foyers sont équipés d'appareils compatibles 4K/THD. Des décodeurs UHD seront disponibles pour les autres téléviseurs.

En revanche, des interventions seront à prévoir sur les collectifs auprès des acteurs de l'*Hospitality* (hôtels, maisons de retraite, foyers, campings...), des bailleurs sociaux, des syndicats d'immeubles.

DES QUESTIONS DE FRÉQUENCES

Un certain nombre de pays européens, comme l'Allemagne et la Suisse, vont arrêter la diffusion de la TNT au profit de la téléphonie mobile. Leur objectif est de récupérer des fréquences de la bande UHF, en vue notamment du développement de la 5G broadcast (qui permettra de recevoir la TNT sur son smartphone). Cela pose quelques difficultés en France dans les zones frontalières. Selon l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), des solutions devraient être trouvées dans le cadre de la Conférence Mondiale des Radiofréquences (CMR), qui s'est tenue fin 2023, et dont on attend le résultat.

Intervenant au terme de ce colloque, Ronan LANGOISSEUX, représentant l'AFNUM (Agence Française des industries du Numérique) et Eric WETZEL représentant FEDELEC, ont conjointement émis le souhait de la diffusion rapide du plan de fréquences afin que les antennistes puissent préparer en amont les stations de tête des installations collectives. ■

« La TNT a toujours une longueur d'avance et de belles perspectives d'avenir »



Lors du dernier colloque « avenir de la TNT », Gaëlle KAMINSKY, Directrice adjointe de la Division Audiovisuel et Directrice de la Transformation chez TDF, a dévoilé un scénario élaboré par TDF pour l'évolution technologique de la TNT (voir page suivante). Elle répond à nos questions.



Gaëlle KAMINSKY

PEE : Quels sont les points forts de la TNT ?

GK : La TNT est une plateforme souveraine, concrétisation d'une politique audiovisuelle publique à part entière et régulée par l'ARCOM.

Sur le plan technologique, elle est performante et fiable. Petit exemple : dans un match de foot, avec la TNT, on sait avant tout le monde qu'un but est marqué...

Elle est gratuite, accessible partout, écologique et respectueuse de la vie privée. Il est d'ailleurs à noter que près de 62% des foyers sont raccordés à la TNT dans leur résidence principale (branchée directement sur leur(s) téléviseur(s) ou via la prise d'antenne de leur box IPTV) et que près de 20% de la population ne dispose que de la TNT pour recevoir la télévision.

Dans la guerre des fréquences, reste-t-il de la place pour la TNT ?

La plateforme TNT se modernise pour apporter toujours plus de services, de qualité aux téléspectateurs et pour cela les fréquences UHF sont indispensables. Les bandes 700 MHz et 800 MHz ont déjà été libérées ces dernières années pour laisser la place aux opérateurs mobiles. La bande de fréquences restantes (bande

UHF 470-694 MHz) a été débattue lors de la dernière Conférence Mondiale des Radiocommunications (CMR) et la TNT a finalement conservé ses fréquences. La CMR se tient tous les 4 ans et nous avons aussi obtenu un répit jusqu'en 2031. Nous disposons donc de 8 ans pour défendre et conforter la place de la TNT dans le marché de l'audiovisuel.

Quels sont les projets d'évolution ?

Depuis son lancement en 2005, la TNT a beaucoup progressé, tant en matière d'offres de programmes que sur le plan technologique. Elle a toujours été en avance et constitue un moteur pour les autres plateformes de distribution de la télévision. Nous avons été les premiers à basculer en HD en 2016 et sommes aujourd'hui moteurs sur l'UHD, afin de répondre aux attentes des français qui sont déjà bien équipés en téléviseurs 4K. La TNT doit sans cesse continuer d'évoluer pour maintenir son attractivité dans un paysage audiovisuel en mutation et de plus en plus concurrentiel, avec notamment une multiplication des écrans, de nouveaux modes d'accès à la télévision et un développement des plateformes de VoD. Les futures évolutions devraient permettre la généralisation de l'UHD sur la TNT et le lancement de la technologie 5G Broadcast.

Où en est-on sur l'UHD ?

Nous saisissons l'opportunité des Jeux Olympiques, qui nous créent une forte contrainte de temps, mais constituent une formidable vitrine pour le lancement de l'UHD.

La diffusion de France 2 en 4K est aujourd'hui accessible pour déjà 20 millions de personnes en Métropole et en

Outre-Mer, et le déploiement va se poursuivre jusqu'en juin pour couvrir environ 70% de la population.

Nous souhaitons à terme mettre en place les conditions nécessaires pour que l'UHD puisse toucher toute la population et que l'ensemble des chaînes puisse basculer vers l'UHD ou à minima le HD+.

Quelques mots sur la 5G Broadcast ?

TDF souhaite montrer la dynamique de la TNT avec la 5G Broadcast, qui ouvre à la TNT en mobilité sur smartphone. Elle permettra de toucher plus de personnes, notamment les jeunes en leur offrant tous les avantages de la TNT : gratuité, accès libre et anonyme (sans carte Sim et sans abonnement), fiabilité et impact environnemental moindre. ■

Pour en savoir plus : Téléchargez le livre blanc TNT 2024



<https://www.tdf.fr/livre-blanc-tnt/>

Le scénario prospectif de TDF

Le scénario imaginé par TDF se déroulerait sur les cinq années à venir et sa faisabilité dépendra de l'engagement des acteurs de l'écosystème et du soutien des pouvoirs publics. Il pourrait être mis en œuvre, sous l'impulsion de l'ARCOM et avec l'adhésion des éditeurs de la TNT, en plusieurs étapes successives.

2023-2028 : UN MULTIPLEX EXPÉRIMENTAL

De fin 2023 à 2028, un multiplex précurseur, opéré à titre expérimental pendant 5 ans, favoriserait la généralisation de l'UHD en France. Ce multiplex, qui se déploie actuellement en amont de la diffusion en UHD des JO 2024 sur les chaînes France 2 et France 3, repose sur une évolution des

normes de diffusion et de compression vers le DVB-T2/HEVC.

De 2026 à 2028, les chaînes UHD du multiplex précurseur pourraient éventuellement être transférées vers le multiplex R3 (si celui-ci venait à se libérer des services payants) afin de bénéficier d'une couverture nationale ; le multiplex précurseur pourra alors servir à la diffusion TNT en 5G Broadcast pour une consommation en mobilité.

APRÈS 2028 : EXPANSION DE L'OFFRE UHD

A partir de 2028 puis au-delà de 2031 (sur la base d'un maintien des fréquences de la TNT), tous les multiplex de la TNT pourraient basculer vers le DVB-T2/HEVC afin de diffuser toutes les chaînes de la TNT en qualité UHD/4K ou HD+, selon les attentes de téléspectateurs.



UNE CONDITION ESSENTIELLE POUR LA PÉRENNITÉ DE LA TNT

TDF est convaincu qu'une évolution technologique réussie de la TNT lui permettra de conserver son attractivité, et, ce faisant, de maintenir au-delà de 2030 la ressource spectrale qui lui est allouée.

Le soutien du régulateur apparaît comme un prérequis nécessaire pour mener cette évolution et un assouplissement du cadre législatif serait favorable. ■

Un tour de France du colloque « Avenir de la TNT 4K »



Afin d'accompagner le passage à la TNT UHD et d'informer les professionnels du secteur, le Colloque Avenir de la TNT s'associe à TDF, FRANSAT, FRANCE.TV et plusieurs partenaires régionaux pour organiser une tournée dans 10 villes de France. De fin mars à fin juin 2024, cette tournée hexagonale vise à sensibiliser et à informer les professionnels de la TNT ainsi que les décideurs immobiliers sur les enjeux liés à l'arrivée de la TNT UHD 4K.

AU PROGRAMME

- **La pérennité de la TNT** : Dans un paysage télévisuel en constante évolution, quel est l'avenir de la TNT, la disponibilité des fréquences sont-elles assurées ?
- **L'Arcom, la TNT et l'année 2025** : Quel sera le rôle de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) pour le renouvellement des canaux de la TNT à l'aube de l'année 2025 ?
- **Quelle offre de programmes sur France Télévisions en définition UHD 4K ?** : Quels contenus seront proposés aux téléspectateurs sur France 2 UHD et France 3 UHD ?
- **Après les JO, quelle offre sur la TNT UHD 4K ?** : Après les Jeux Olympiques, l'offre sur la TNT UHD 4K continuera-t-elle à se développer ?
- **Que change le lancement de l'Ultra Haute Définition pour les réceptions individuelles et collectives ?** : Quelles seront les implications pratiques du passage à l'UHD 4K pour les installations de réception individuelles et collectives ?
- **FRANSAT et l'UHD** : Quel sera le rôle de FRANSAT dans la distribution de contenus en UHD et comment cette technologie sera-t-elle accessible aux utilisateurs de FRANSAT ? ■

CALENDRIER ET VILLES ÉTAPES

- 25 mars 2024 : Nantes**
Accueilli par le Groupe CAE
- 8 avril 2024 : Lyon**
Accueilli par le Groupe CAE
- 15 avril 2024 : Marseille**
Accueilli par la Société Sud Electronique
- 22 avril 2024 : Toulouse**
Accueilli par le Groupe CAE
- 29 avril 2024 : Montpellier**
Accueilli par les Ets Moussier
- 13 mai 2024 : Bordeaux**
Accueilli par le Groupe GDV
- 27 mai 2024 : Paris**
Lieu à préciser
- 3 juin 2024 : Lille**
Accueilli par la Société Sedea
- 10 juin 2024 : Dijon**
Accueilli par la Société Bergeret Diffusion
- 24 juin 2024 : Nancy**
Accueilli par la Société Bergeret Diffusion

Pour s'inscrire :

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=175519>

L'Observatoire National du Réemploi et de la Réutilisation

L'Observatoire National du Réemploi et de la Réutilisation (ORR) a été officialisé fin 2022 par l'Ademe et le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Après ses premiers mois d'activités, une réunion d'informations et d'échanges s'est tenue le 23 janvier 2024. Au programme : présentation des enjeux de cette instance, bilan des travaux 2023, programme 2024, fonctionnement de l'ORR et des instances associées, présentation du comité de l'ORR et de ses partenaires (CORP) et du Comité national de la réparation (CNR)...



La création de l'Observatoire National du Réemploi et de la Réutilisation (ORR) répond à plusieurs enjeux. D'une part, contribuer à l'émergence d'un cadre commun sur le réemploi et la réutilisation : glossaire, méthodologie de comptabilisation, etc. D'autre part, disposer de données de référence et d'analyses utiles à la diffusion de connaissances sur les activités de réemploi et de réutilisation en France et répondre aux obligations de rapportage annuel de données auprès de la Commission Européenne. Enfin, apporter à l'Etat et aux parties prenantes les éléments nécessaires d'aide à la décision afin d'accélérer le déploiement du réemploi et de la réutilisation en France.

 Équipements électriques et électroniques (EEE)	 Articles de sport et de loisirs (ASL)	 Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB)
 Éléments d'ameublement (EA)	 Articles de bricolage et de jardinage (ABJ)	 Emballages des ménages (EMBM)
 Textiles de maison, linge d'habillement et chaussures (TLC)	 Jouets	 Emballages professionnels (à venir) restauration, industriels et commerciaux, agrofourniture
 Véhicules	 Pneumatiques	 Bateaux de plaisance et de sport (BPS)

2023 : OUTILS DE COMMUNICATION, ÉTUDES ET TABLEAU DE BORD

La première année de l'ORR a été notamment consacrée à la création de plusieurs outils de communication : une feuille de route, des pages internet dédiées, une identité visuelle et une adresse mail.

L'ORR a également fait paraître plusieurs études et travaux : des études sur la définition de méthodologies de comptabilisation du réemploi-réutilisation pour différents produits, dont les équipements électriques et électroniques (EEE) ; un bilan environnemental de plusieurs dispositifs de consigne pour le réemploi du verre en France ; une étude sur les potentiels de développement du réemploi des emballages par secteur d'activités ; une cartographie des centres de lavage d'emballages en France ; un rapport auprès de l'Europe sur les données de réemploi-réutilisation en France.

L'ORR a élaboré la première édition du tableau de bord du réemploi et de la réutilisation (données 2022) pour les filières ayant des obligations de réemploi pour l'année concernée, à savoir les éléments d'ameublement, les équipements électriques et électroniques, ainsi que les textiles, linges et chaussures. Elaboré à partir des données déclarées par les éco-organismes des 3 filières REP, le

tableau de bord présente les 4 indicateurs suivis : quantités orientées vers le réemploi et la réutilisation (RR), quantités réemployées réutilisées, montants des soutiens financiers versés par les éco-organismes et nombre de structures bénéficiaires. Le tableau du réemploi et de la réutilisation sera étoffé progressivement, par l'intégration de nouvelles filières chaque année. Enfin, l'ORR a procédé à la mise en place du pilotage du Comité National de la Réparation (voir plus loin).

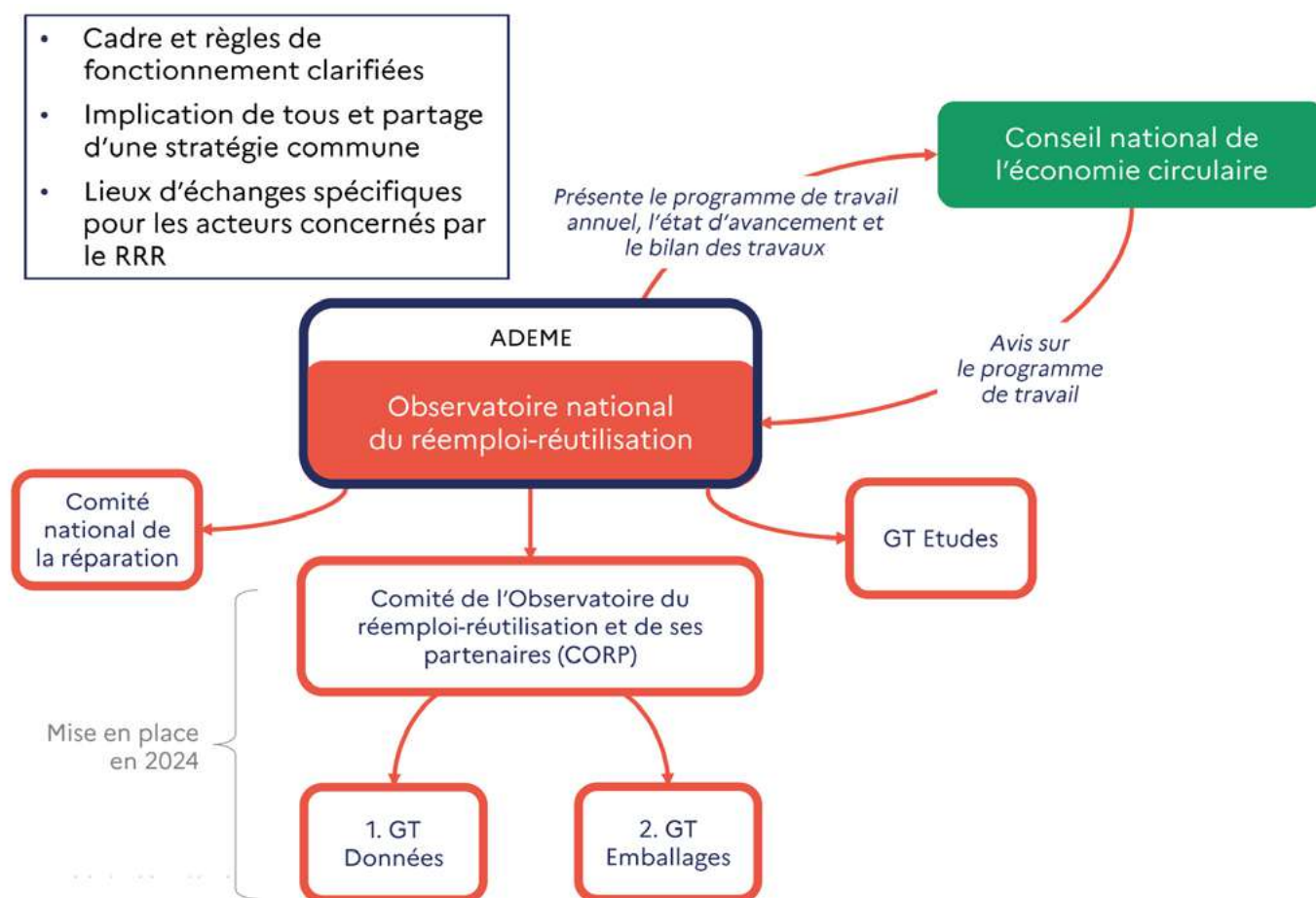
2024 : UN PROGRAMME DE TRAVAIL DÉFINI

Les nombreux projets pour cette année ont été alloués par les filières REP sur le RRR, un glossaire sur l'allongement de la durée d'usage des produits, le tableau de bord annuel, le recensement d'initiatives de RRR européens, un panorama du RR en France, un bilan des freins, leviers et potentiels. Également des travaux spécifiques au réemploi des emballages sont attendus : une étude sur le réemploi des emballages industriels et commerciaux, un rapport des déclarations du réemploi des emballages industriels et commerciaux et de la restauration, l'évaluation environnementale du réemploi des emballages (volet complémentaire), l'actualisation de la cartographie des centres de lavage d'emballages, une étude des leviers à la pratique opérationnelle par les consommateurs du réemploi des emballages.

L'ensemble des travaux menés par l'Observatoire et les parties prenantes constituent des éléments d'aide à la décision pour l'Etat dans l'objectif d'accélérer le déploiement du réemploi, de la réutilisation et de la réparation en France.

UN FONCTIONNEMENT EN LIEN AVEC LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Porté par l'Ademe au sein de sa direction chargée de la supervision des filières de responsabilité élargie du producteur (REP), l'Observatoire est piloté en lien avec les acteurs de l'écosystème du réemploi-réutilisation et comprend plusieurs instances associées, en particulier le Comité National de la réparation (CNR) et le Comité de l'Observatoire du réemploi/réutilisation et de ses partenaires (CORP) (voir schéma ci-dessous).



Nouvelle mission confiée en 2023 à l'Observatoire à la demande du Ministère de la Transition écologique, le **Comité National de la Réparation (CNR)** est un lieu d'échanges entre les parties prenantes pour faire avancer la réparation (fonds réparation, modèle économique, suivi de l'activité de la réparation dans son ensemble). Pour les deux premières éditions, le comité était composé de 3 interlocuteurs pour chaque collège suivant : réparateurs, fabricants-distributeurs, ONG, SAV, acteurs de l'ESS, éco-organismes, collectivités et parlementaires. FEDELEC y participe dans le collège réparateurs.

Suite au CNR de mars, nous avons convenu que le CNR allait évoluer pour permettre à tous les experts de la réparation qui le souhaitent de participer aux réunions (format plénier). L'objectif du CNR est de partager de l'information, permettre à tous les acteurs d'avoir le même niveau de connaissance et identifier des sujets et travaux pertinents pour les filières.

Une enquête sur les pièces détachées : neuves ou d'occasion ?

Au dernier trimestre 2023, FEDELEC a réalisé une enquête auprès des réparateurs d'électroménager et d'électronique grand public afin de connaître leurs habitudes en matière d'emploi de pièces détachées.

Un questionnaire a été adressé au mois de novembre 2023 à 2 464 contacts du secteur EEE ayant pour activité principale la réparation d'Electroménager et d'Electronique Grand Public. Près de 57% des entreprises interrogées ont pour activité la réparation et la distribution, contre 43% la réparation seule. Ce sont de petites structures : près de 72% des entreprises ne comptent qu'un seul technicien, 25% de 2 à 5, 2% de 6 à 20 et 1% plus de 20.

PIÈCES NEUVES : CHOIX DU FOURNISSEUR

Les circuits d'approvisionnement pour l'achat de pièces détachées neuves sont nombreux, mais les distributeurs pour les professionnels (B to B) se détachent nettement :

- les entreprises interrogées ont répondu à 45% s'y adresser,
- suit le recours direct aux fabricants (16%),
- puis à égalité (13%) les achats auprès des fabricants via la plateforme Agoraplus et sur les places de marché généralistes.

Les critères de choix arrivant en tête sont la disponibilité des pièces, leurs prix et les délais d'approvisionnement.

PIÈCES NEUVES : DIFFICULTÉS ET PRIX

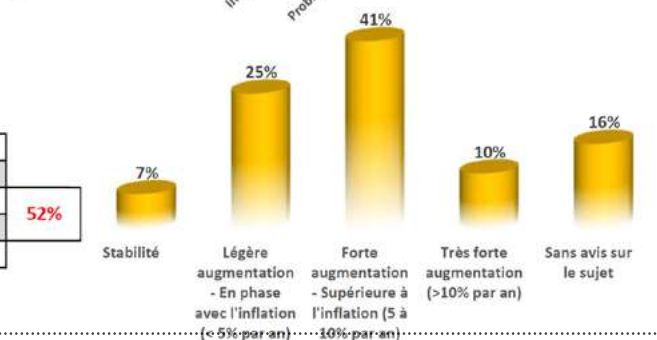
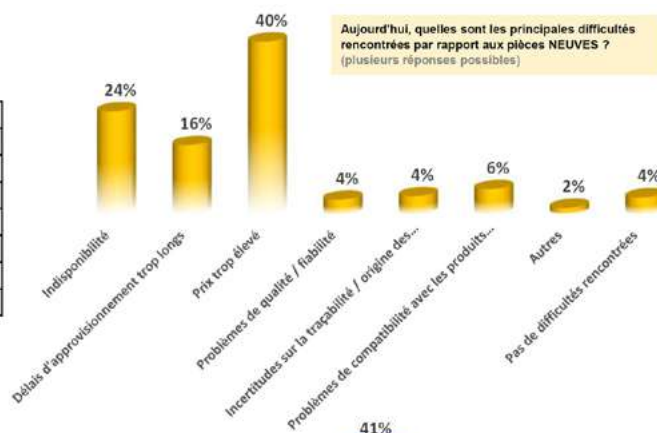
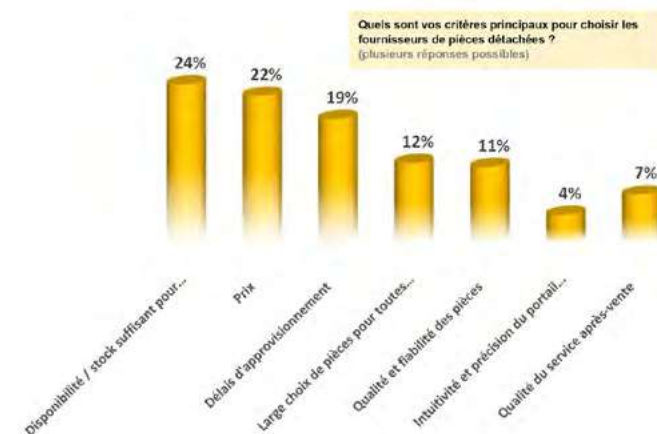
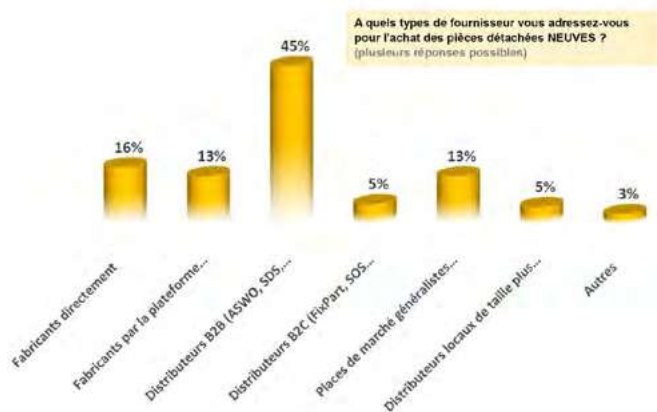
Selon les personnes interrogées, la principale difficulté rencontrée avec les pièces neuves est leur prix, pour plus de 40% des réponses. D'ailleurs, les entreprises interrogées notent que les prix sont en forte, voire en très forte augmentation (52% des réponses au total). Autres principales difficultés soulignées : l'indisponibilité des pièces (24%) et des délais d'approvisionnement trop longs (16%).

Ces réponses données sur les difficultés rencontrées sont en parfaite cohérence avec les critères de choix des fournisseurs (disponibilité, prix et délais) énumérés plus haut.

Indisponibilité	24,1%
Délais d'approvisionnement trop longs	16,2%
Prix trop élevé	40,3%
Problèmes de qualité / fiabilité	3,5%
Incertitudes sur la traçabilité / origine des pièces proposées	4,3%
Problèmes de compatibilité avec les produits à réparer	5,9%
Autres	1,6%
Pas de difficultés rencontrées	4,1%
100%	

Ces 2 dernières années, quelle est la tendance d'évolution du prix des pièces détachées NEUVES ?
(1 seule réponse possible)

Stabilité	6,6%
Légère augmentation - En phase avec l'inflation (< 5% par an)	25,4%
Forte augmentation - Supérieure à l'inflation (5 à 10% par an)	41,4%
Très forte augmentation (>10% par an)	10,5%
Sans avis sur le sujet	16,0%
100%	



PIÈCES D'OCCASION : OUI OU NON ?

A la question « Vous procurez-vous des pièces détachées reconditionnées, de réemploi/réutilisation, d'occasion, issues de l'économie circulaire ? » :

- 7% des entreprises ont répondu « souvent »,
- 46% « parfois » (soit 53% de « oui » au total),
- et 47% « jamais ».

Le choix de ne pas recourir à ce genre de pièces peut avoir de multiples causes :

Des habitudes professionnelles :

- certains n'utilisent que des pièces neuves d'origine (21%),
- d'autres n'ont pas confiance dans la fiabilité de ces pièces (19%),
- ou préfèrent utiliser des pièces neuves équivalentes, de type génériques à moindre coût (18%).

Des problèmes d'approvisionnement :

- des entreprises déclarent ne pas connaître de fournisseurs pour ce type de pièces (11%),

- ne pas disposer de stocks suffisants chez leurs fournisseurs (4%),
- ne pas savoir que c'était possible (2%),
- ne pas connaître l'obligation de proposer aussi des pièces issues de l'économie circulaire (2%).

Des questions de clientèle :

- selon certaines entreprises, les clients préfèrent des réparations avec des pièces neuves (11%),
- ou elles craignent d'avoir des retours négatifs de leurs clients (10%).

Les entreprises qui ont recours aux pièces d'occasion sont-elles satisfaites de leur rapport qualité-prix ?

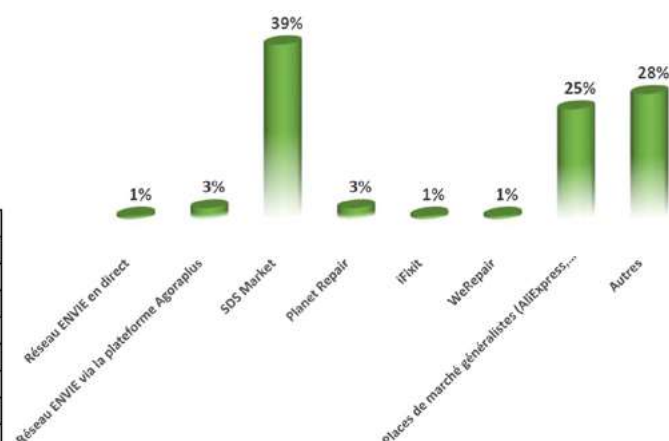
- oui pour 38% des répondants,
- non pour 9%,
- cela dépend des pièces pour 38%,
- 16% ne déclarent pas d'avis sur le sujet.

OÙ TROUVE-T-ON LES PIEC ?

Les professionnels à la recherche de PIEC (pièces issues de l'économie circulaire) s'approvisionnent en majorité auprès de SDS market (40%). Mais les sources restent très variées et ne sont pas toujours précisées.

Quelles sont vos sources d'approvisionnement pour ce type de pièces détachées ?
(plusieurs réponses possibles)

Réseau ENVIE en direct	0,9%
Réseau ENVIE via la plateforme Agoraplus	2,6%
SDS Market	39,3%
Planet Repair	2,6%
iFixit	0,9%
WeRepair	0,9%
Murphy	0,0%
Places de marché généralistes (AliExpress, Amazon, eBay...)	24,8%
Autres	28,2%
	100%



QUID DE LA RÉCUPÉRATION ?

Il a ensuite été demandé aux entreprises s'il leur arrivait de récupérer des pièces détachées sur des produits abandonnés pour réparer un autre produit. 3 entreprises sur 4 répondent par l'affirmative :

- 17% le font souvent,
- 58% parfois,
- seuls 25% des répondants déclarent ne jamais le faire.

Les principales motivations de ces récupérations :

- le sauvetage de la réparation lorsqu'il ne reste que cette solution (31%),
- l'abaissement du coût de la réparation (29%),
- la conscience écologique (réduction des déchets, économie des ressources – 18%),
- la rapidité et la facilité du processus (12%),
- et le respect de l'obligation de proposer des PIEC (9%).

Ces pièces sont utilisées :

- après information du client (29%),
- après des tests de fonctionnalité (29%),
- de sécurité (19%)
- et une inspection visuelle (14%).

Ces pièces de récupération concernent :

- d'abord le gros électroménager (41%),
- puis l'électronique grand public (33%),
- le petit électroménager (21%)
- et enfin l'informatique et la téléphonie (4%). ■



Sécurité électrique : le baromètre 2024 de l'ONSE



Promotelec vient de publier le baromètre 2024 de l'Observatoire National de la Sécurité Électrique. Il concerne l'installation électrique dans les logements, l'installation électrique dans les parties communes des immeubles d'habitation, les accidents et les dommages électriques, les incendies d'habitation, ainsi que les conséquences économiques. En voici la synthèse en images.

Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE) Baromètre 2024



Les installations électriques dans les logements

La France compte
au 1er janvier 2023 :

36,8
millions de
logements



Source : INSEE - France métropolitaine

83 %

des installations électriques
de plus de 15 ans
comportent au moins
une anomalie électrique

Sur environ 31 millions de
logements construits avant
2008

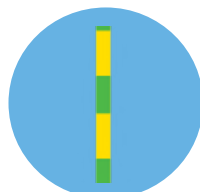


Plus les logements
sont récents ou
récemment rénovés,
moins les installations
électriques présentent
d'anomalies lors des
diagnostics.

Les installations électriques dans les logements - Les principales anomalies électriques

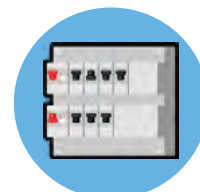
64 %

Prise de terre et installation de
mise à la terre défectueuses



34 %

Anomalie sur les dispositifs
de protection contre les
surintensités



46 %

Matériels électriques vétustes
ou inadaptés à l'usage



22 %

Liaison équipotentielle
supplémentaire dans la salle
de bains défectueuse



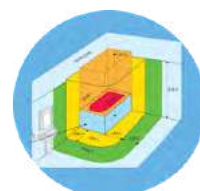
41 %

Risques de contacts directs
avec des éléments sous tension



18 %

Zones de sécurité électrique
des salles de bains non
respectées



Source : analyse des diagnostics électriques obligatoires (DEO) - France métropolitaine

Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE) Baromètre 2024



Les installations électriques dans les parties communes des immeubles d'habitation

La France compte
au 1er janvier 2023 :

16,6
millions de
logements
collectifs



Source : INSEE - France métropolitaine

90 %

des installations électriques
des parties communes
comportent au moins
une anomalie électrique

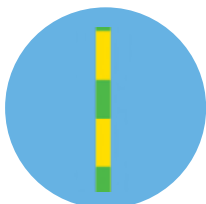


Il n'existe pas
de diagnostic électrique
obligatoire (DEO)
pour les parties
communes.

Les installations électriques dans les parties communes des immeubles d'habitation Les principales anomalies électriques

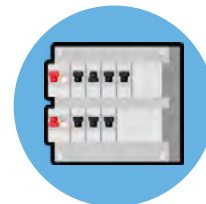
85 %

Prise de terre et installation de
mise à la terre défectueuses



28 %

Anomalie sur les dispositifs
de protection contre les
surintensités



72 %

Risques de contacts directs
avec des éléments sous tension



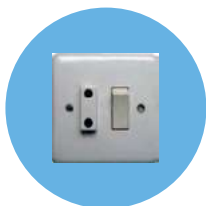
10 %

Anomalie sur l'appareil général
de commande et de protection



48 %

Matériels électriques vétustes
ou inadaptés à l'usage



9 %

Anomalie sur le dispositif de
protection différentielle placé
à l'origine de l'installation électrique



Les membres fondateurs de l'ONSE sont :



avec le soutien de



Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE) Baromètre 2024



Les accidents électriques

3 000

passages aux urgences en
moyenne/an à la suite
d'**électrisations***

Électrisation

Passage d'un courant électrique dans le corps d'une personne ou d'un animal. Les effets d'une électrisation dépendent du niveau de courant et du temps d'exposition.

Profil des accidentés et lieu de l'accident

1/2 a moins de 15 ans
2/3 ont moins de 24 ans
1/3 est hospitalisé
4/5 se passent à domicile

Principaux produits ayant entraîné l'accident

47 % Installations électriques
mobiles
22 % Appareils électroménagers
11 % Installations électriques fixes

**Tous lieux et tous contextes*

30 à 40

décès accidentels par
électrocution en moyenne
depuis 2010*

Électrocution

Électrisation ayant entraîné la mort.

**Diminution de moitié
de 2000 à 2010**

6/10 ont entre 25 et 64 ans

**Tous lieux et tous contextes (hors suicides et homicides)*

Source : organisme public - France métropolitaine

Les déclarations de dommages électriques



286 000

déclarations de
dommages électriques
auprès des assurances
en 2021

Les trois principales causes :

- ✓ **Défaillance**
d'un **composant** de l'installation électrique ou d'un **équipement électrique** branché
- ✓ **Surintensités**
comme un courant important qui passe dans les fils électriques du fait de nombreux équipements électriques branchés via des **rallonges électriques**
- ✓ **Surintensités**
comme la **foudre**

Source : assurances - Périmètre de la multirisque Habitat (MRH)



Les membres fondateurs de l'ONSE sont :  Association **Promotelec**  **CONSUEL** avec le soutien de



6



Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE) Baromètre 2024



Les incendies d'habitation

156 000 

déclarations de sinistres incendies
d'habitation auprès des assurances
en 2021



dont environ 15 000

déclarations de sinistres incendie
pour les parties communes

Source : assurances - Périmètre de la multirisque (MRH)

Entre 20 
et 35 %

des incendies d'habitation
seraient de source électrique

Source : ONSE et organismes publics

68 500 interventions de Sapeurs-pompiers
pour des incendies d'habitation en 2021



Ces incendies ont entraîné 233 décès et 14 900 blessés sur place en 2021

Source : organisme public - France entière

Les conséquences économiques



**1 milliard
d'euros/an**

Conséquences économiques
liées aux électrifications,
électrocutions et dommages
électriques



**3,9 milliards
d'euros/an**

Conséquences
économiques de
l'ensemble des incendies
d'habitation

Source : ONSE sur la base des valeurs tutélaires 2022 de l'insécurité routière



Les membres fondateurs de l'ONSE sont :



avec le soutien de



9

A propos de l'ONSE : L'Observatoire National de la Sécurité Électrique a été créé en novembre 1995 par Consuel & l'Association Promotelec et soutenu par FASE (Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique) dès 2010. Cet observatoire réunit des acteurs provenant des filières électricité et incendie et compte également les Sapeurs-Pompiers, les assureurs, des laboratoires, des diagnostiqueurs, des associations de consommateurs, des experts en santé et sécurité ainsi que des représentants de la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages). L'objectif de l'ONSE est la mise en commun de données sur la sécurité électrique pour les analyser et suivre leurs évolutions.

Le Parc des Expositions de Paris-Porte de Versailles accueillera le Mondial du Bâtiment à l'automne. Un événement phare attendu par les professionnels, et dont la devise sera « changer de perspectives » afin de donner un éclairage particulier sur les défis du secteur.

A large crowd of people is gathered at the entrance of the Batimat exhibition. The entrance is marked by a large white sign with the word "BATIMAT" in red. Above the entrance, a sign reads "ACCÈS DIRECT AVEC BADGE VISITEUR" (Direct Access with Visitor Badge). The crowd is diverse, with many people wearing business attire. The background shows the interior of the exhibition hall with various displays and signs.

Plus convivial, avec un retour à Paris-Porte de Versailles ; plus économique, grâce à une nouvelle configuration ; plus engagé, dans une démarche RSE et sur une trajectoire neutralité d'impact ; plus hybride, avec un écosystème digital complet. Lors de sa précédente édition, en 2022, le Mondial du Bâtiment, réunissant les salons Batimat, Idéobain et Interclima, a développé une nouvelle stratégie qui a été largement validée, tant par les exposants que les visiteurs. Batimat en particulier a été marqué par une arrivée massive de nouveaux exposants et un nombre record de visiteurs.

Pour la nouvelle édition, qui se tiendra du 30 septembre au 3 octobre 2024 à la Porte de Versailles, le lieu a été repensé de façon à optimiser les parcours visiteurs. Des espaces sont conçus pour renforcer la convivialité dans le respect de l'environnement, avec plus de 40 points de restauration, une priorité donnée aux produits locaux et une valorisation des déchets.

UNE THÉMATIQUE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU SECTEUR

Le salon se déroulera autour d'une thématique forte : **changeons de perspective pour analyser le présent et préparer l'avenir**, déclinée en 4 points :

1 – Adaptation : s'adapter à un monde qui change, à savoir s'adapter à la crise climatique, s'adapter aux objectifs de décarbonation de la France et adapter les usages des bâtiments.

2 – Innovation : innover pour changer le monde. Il s’agit d’innover pour atteindre les objectifs de décarbonation, pour améliorer la qualité des bâtiments, pour rendre les entreprises plus performantes.

3 – Territoires : répondre aux enjeux globaux avec des solutions locales.

L'objectif est d'aménager les territoires, de les dynamiser et de les valoriser.

4 – Hommes et femmes du bâtiment : cultiver des valeurs en commun. Ici, on

visé à recruter la nouvelle génération de bâtisseurs, à construire sur des valeurs communes et à cultiver les compétences et le savoir-faire.

Rappelons que Batimat, c'est 4 jours de salon, plus de 1300 exposants, plus de 450 conférences, plus de 100 démonstrations, plus de 200 innovations primées. Tous les décideurs, les prescripteurs et les professionnels de la mise en œuvre s'y rencontrent pour s'inspirer et choisir les innovations qui construisent les bâtiments d'aujourd'hui et de demain. Pour les professionnels du bâtiment, c'est le rendez-vous pour découvrir en avant première les innovations du secteur. A quelques mois de l'ouverture du salon, l'édition 2024 s'annonce déjà exceptionnelle, avec 80% d'exposants déjà inscrits, dont 55% d'exposants français. ■

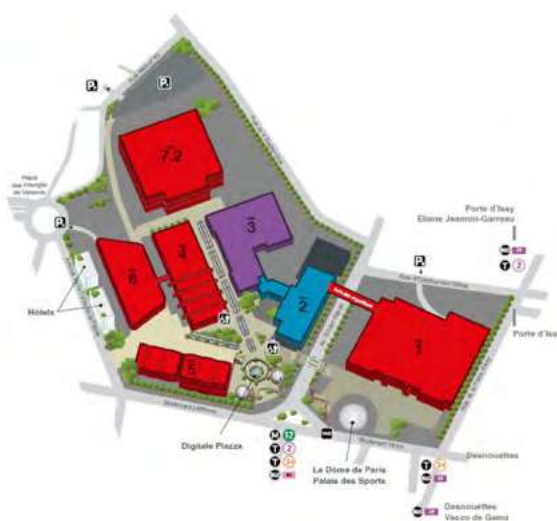
Batimat ouvrira ses portes du lundi 30 septembre au jeudi 3 octobre 2024.

Horaires : de 9h à 19h

Lieu : Paris, Porte de Versailles
(75015)

La commande de badge ouvrira prochainement.

Pour en savoir plus et s'inscrire à la newsletter : www.batimat.com





AVEC QUALIRÉPAR, JE SUIS CONNU ET RECONNU POUR MON TRAVAIL.

Obtenir le label QualiRépar, c'est être reconnu pour son savoir-faire, proposer des réparations moins chères à ses clients, gagner en visibilité et contribuer à la transition écologique.

Faites votre demande de labellisation sur :

WWW.ECOSYSTEM.ECO/LABEL-QUALIREPAR

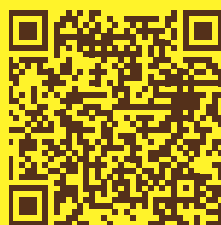


ecosystem

Découvrez vos garanties conventionnelles santé prévoyance

AG2R LA MONDIALE est l'interlocuteur des branches professionnelles dans la mise en place, le suivi et le pilotage des régimes de protection sociale complémentaire conventionnelle.

Adaptées à chaque convention collective nationale (CCN), nos offres coconstruites avec les partenaires sociaux s'accompagnent d'actions ciblées spécifiques aux besoins de chaque secteur d'activités.



<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales>

00007291-230911-01-210X270-RP - GIE AG2R - MEMBRE D'AG2R LA MONDIALE - 14-16 BOULEVARD MALESHERBES 75008 PARIS - 801 947 062 RCS PARIS



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Épargne
Retraite
Santé
Prévoyance